

Projet de la deuxième école Primaire à l'Île-des-Sœurs

Mémoire de l'APRIDS,
Comité Voirie, Sécurité et Propreté



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Sœurs

Sommaire



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Sœurs

- Greffer l'école et ses accès à une zone déjà achalandée, sans modifier en profondeur les accès, ne répondra ni aux besoins des 450 écoliers, ni à ceux des 25,000 résidents de L'Île-des-Sœurs
- Des changements **substantiels** sont requis:
- **Sécuriser l'accès au triangle** en modifiant les patrons de la circulation piétonne et cycliste
- **Garantir à long terme la fluidité** des déplacements piétons, cyclistes et motorisés

Analyse du rapport Cima+



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

- Les points discutables du rapport:
 - Aucune solution définitive pour le stationnement des enseignants
 - Calcul du nombre d'élèves se rendant en auto
 - Nombre de cases de stationnement aux débarcadères
 - Position et sécurité des accès
 - Mise en place des feux de signalisation
 - Déplacement des piétons
 - Éclairage public

Stationnement du personnel



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

- Aucune solution acceptable de proposée:
 - Risque de conflit élevé avec le voisinage:
 - Place du soleil, Parc la Fontaine, Terry Fox, rue Berlioz
 - Obligation de trouver une solution avant le début du lancement des travaux pour éviter « la politique du fait accompli ».

Extrait du sommaire décisionnel

• Stationnement

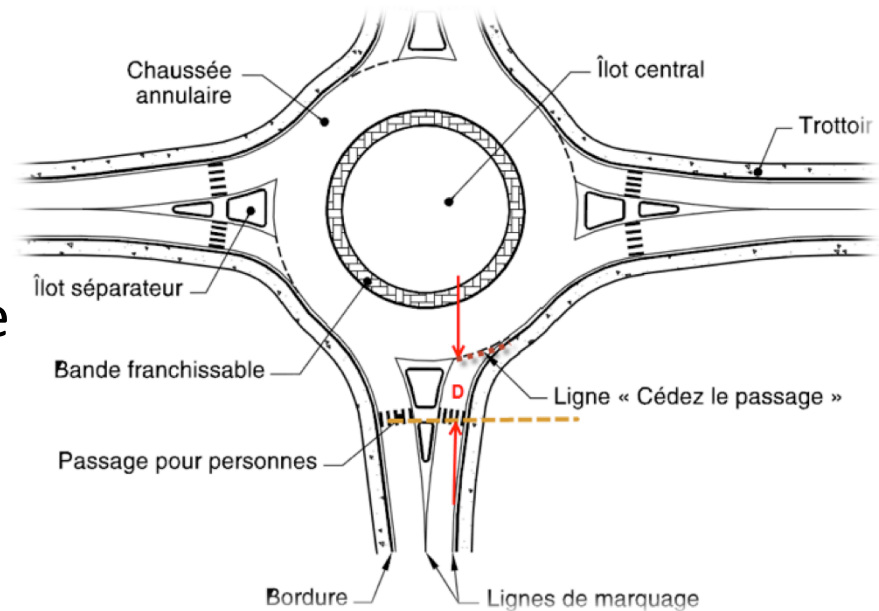
En vertu du paragraphe 24) du 6^e alinéa de l'article 90 de ce règlement, une maison d'enseignement : école primaire et secondaire : une (1) case par soixante-quinze mètres carrés (75 m²) de superficie brute de plancher en plus des cases requises pour les salles de réunion est exigée. Ainsi, pour une école de 4500m², 60 cases devraient être fournies.

Passages du carrefour giratoire



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

- La présence d'un brigadier au passage sud aura l'effet de feux avec bouton-poussoir
- Le rapport *Le carrefour giratoire, un mode de gestion différent* stipule une distance de 15-20 m entre le passage et la ligne 'cédez-le-passage'
- Dans le carrefour existant, cette distance n'est que de 10 m

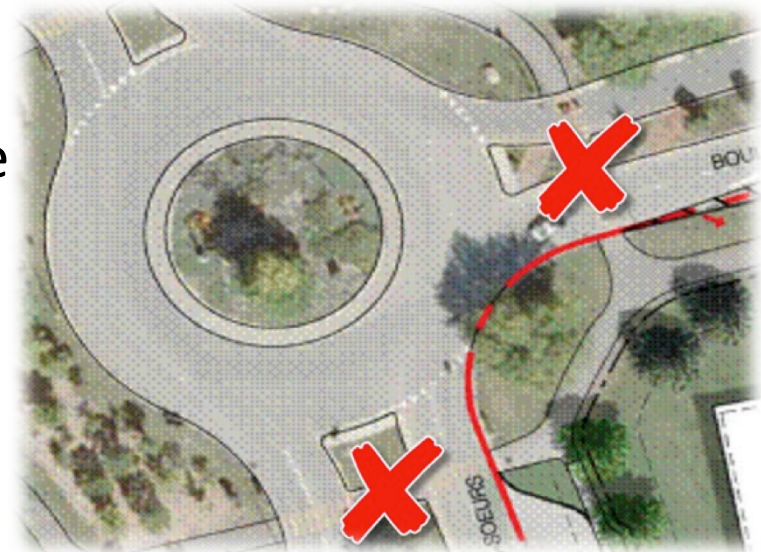


Passages du carrefour giratoire



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Sœurs

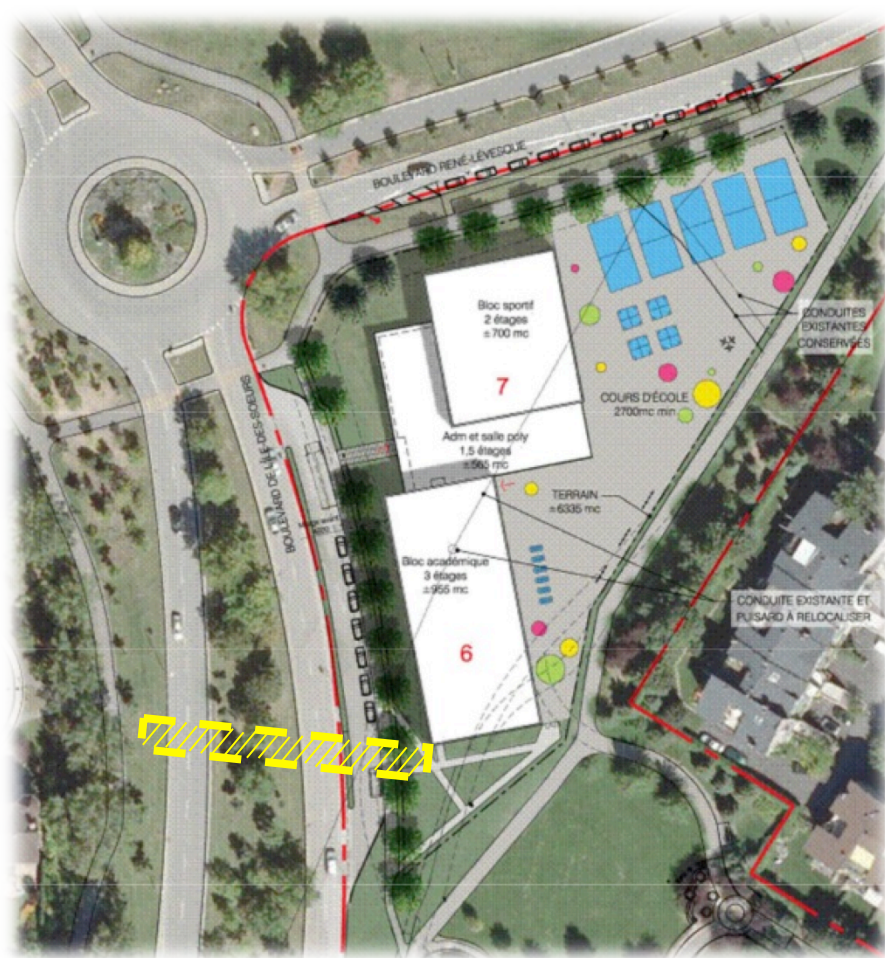
- La traverse de jeunes écoliers sur la collectrice la plus achalandée de L'Île-des-Sœurs, dans des conditions de haut débit véhiculaire faisant face à des obstacles multiples nous semble tout à fait inapproprié au niveau de la sécurité.
- L'APRIDS recommande donc que ces deux passages soient condamnés, donc plus besoin de brigadier
- Des pistes multifonctionnelles devraient être ajoutées sur le côté **nord** du boulevard René-Levesque, ainsi que des 2 côtés du boulevard de L'Île-des-Sœurs.



Passages du carrefour giratoire

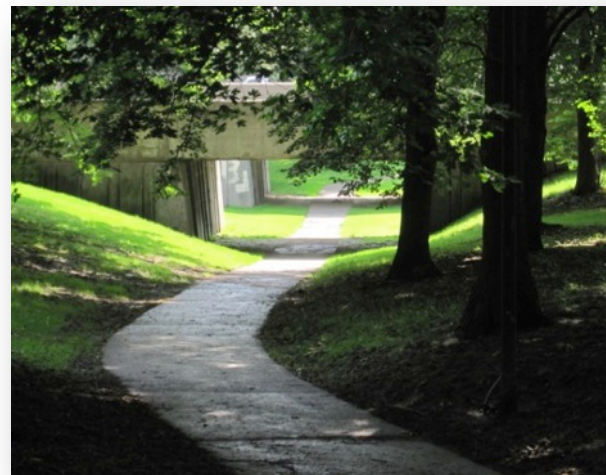


Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Sœurs



Passage boulevard de L'Île-des-Sœurs

- Ajouter un passage souterrain pour permettre aux piétons et bicyclettes d'accéder (West-Vancouver)



Part de déplacement en auto



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

- Approche Cima+
 - Utilise une part moyenne de 17%, dite de l'école Elgar
- L'APRIDS utilise les références suivantes:
 - *Le transport actif et le système scolaire à Montréal et à Trois-Rivières*
 - *Établi la part de déplacement en fonction de la distance école-domicile*
 - *Agir ensemble à Verdun, Portrait et enjeux socioéconomiques du territoire*
 - *65% des résidents de L'Île-des-Sœurs se rendent au travail en auto, comparé à 49% des montréalais.*

Nombre de cases aux débarcadères



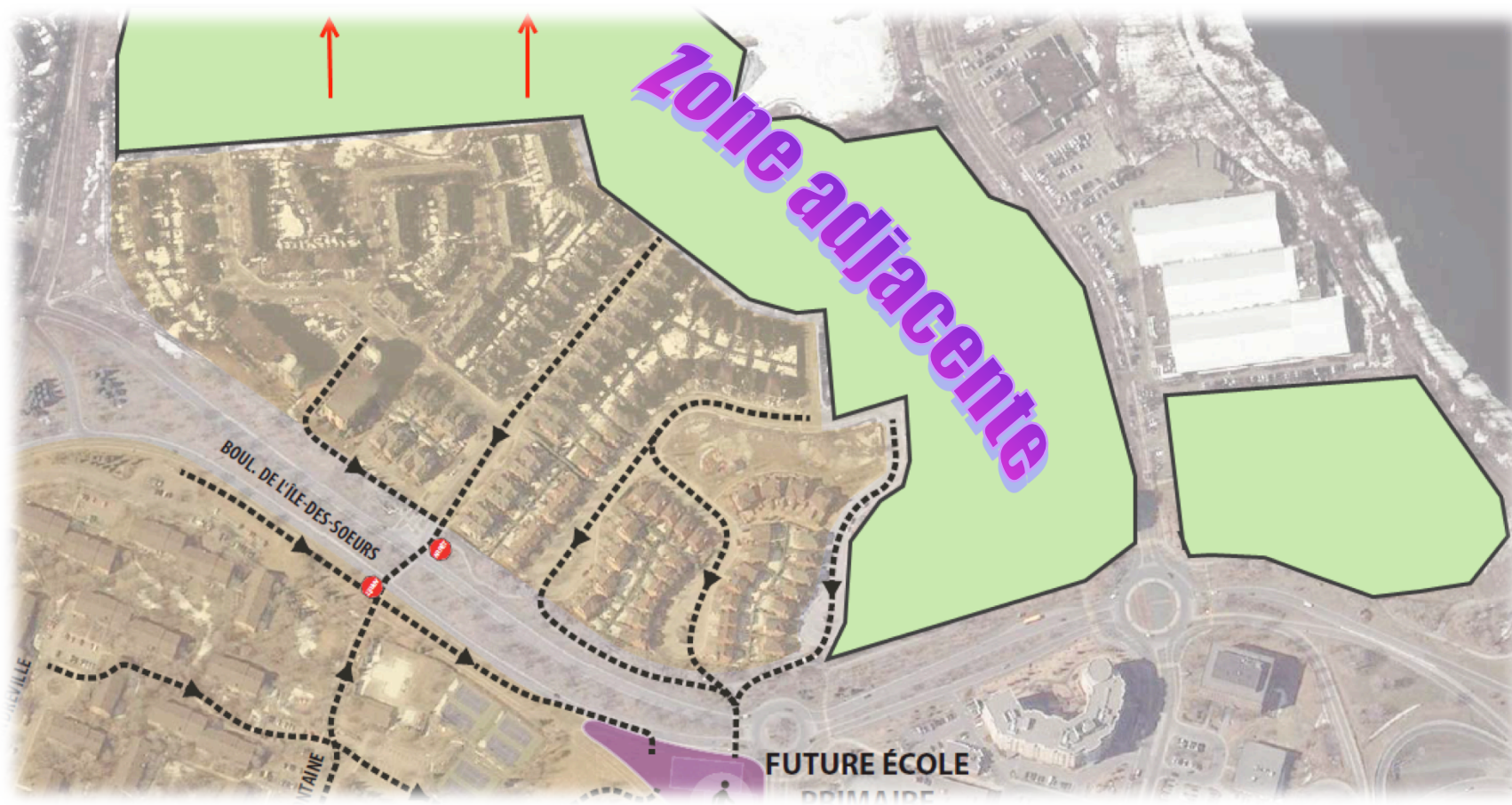
Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

- Hypothèses Cima+:
 - 100 voitures qui stationnent 5 minutes, s'étalant sur 30 minutes
 $(100 \times 5)/30 = 16.67$ places de débarcadères
 - Conclusion Cima+:
 - 1 débarcadère 7 places (boulevard IDS)
 - 1 débarcadère 10 places (boulevard R-L)

Part de déplacement en auto



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Sœurs



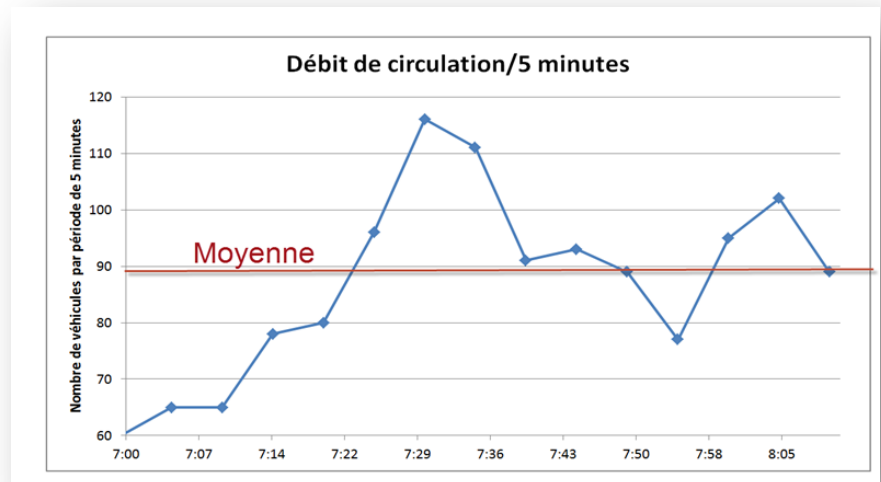
Nombre de cases aux débarcadères



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

- Hypothèses APRIDS :
 - Nombre de véhicules = 186
 - >> **41 % des élèves arrivent en auto**

-Les parents n'étaient pas l'arrivée sur 30 minutes, mais concentrent plutôt sur une heure donnée
-Temps moyen > 5 minutes



- Conclusion:
 - 41 cases requises au lieu de 17

Position des débarcadères



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

Proposition Promoteur



Sur le boulevard de L'Île-des-Soeurs

- Trop peu de cases, conduisant à créer une file d'attente dans le couloir de roulement de droite
- Sortie du débarcadère trop près du carrefour giratoire

Position des débarcadères



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

Proposition Promoteur



Sur le boulevard René-Lévesque

- Introduction dans le débarcadère à la sortie d'un carrefour giratoire, dans une zone d'accélération
- Trop peu de cases, conduisant à créer une file d'attente dans le couloir de roulement de droite
- Nécessité d'élargir la voie de roulement

Position des débarcadères



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Sœurs

Nécessité de modifier les débarcadères



Pour réduire l'impact sur la circulation principale:

- **Une seule entrée** sur le boul. de L'Île-des-Sœurs
- **Une seule sortie** sur le boulevard René-Lévesque
- Le débarcadère à **voie double** englobe le trottoir et la piste cyclable qui ne sont plus requis

Position des débarcadères



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Sœurs



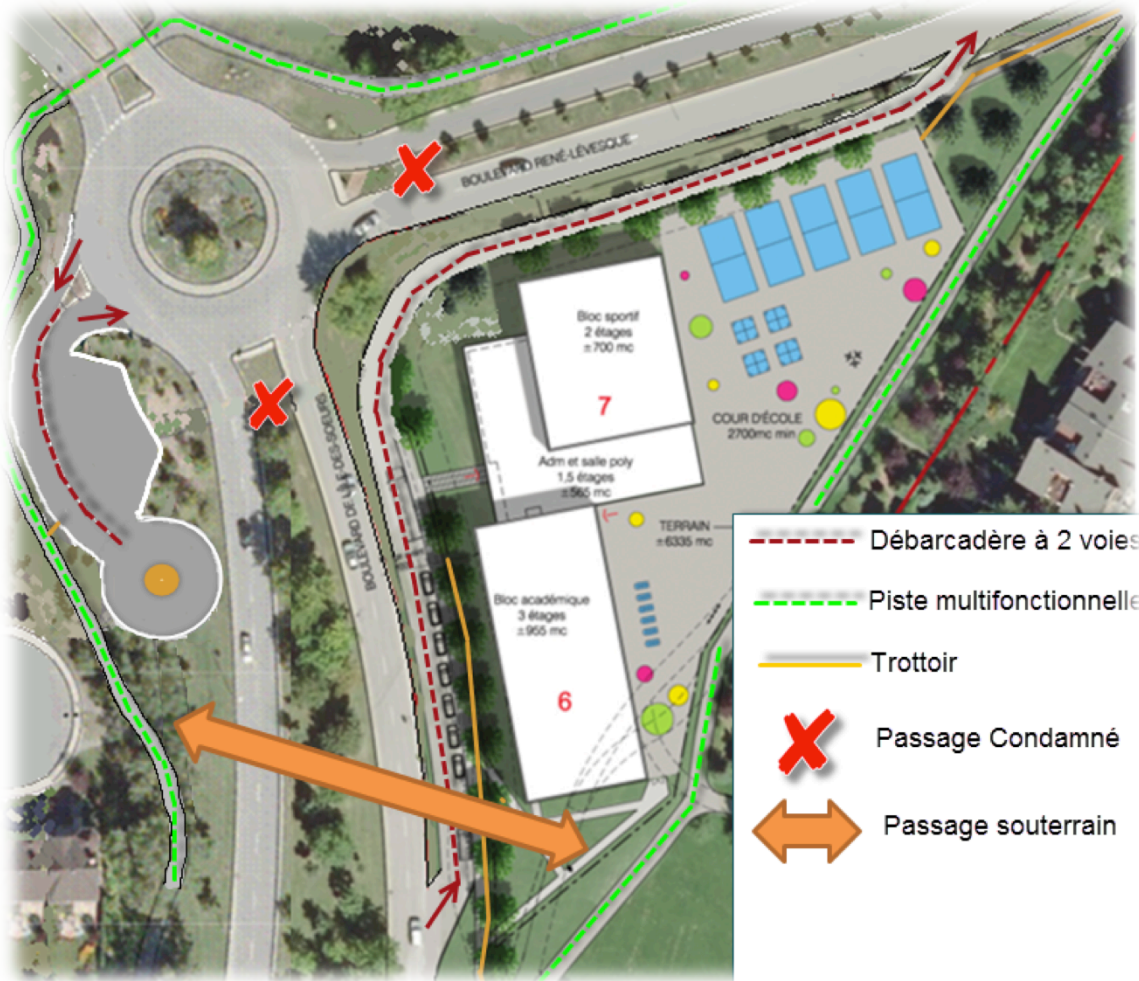
Sur le boulevard René-Lévesque

- Le trajet auto proposé coupe une voie principale (René-Lévesque), de ce fait, peu d'automobilistes exploiteront cette facilité, mais utiliseront plutôt le passage par le boulevard de L'Île-des-Sœurs.

Nouveau débarcadère



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs



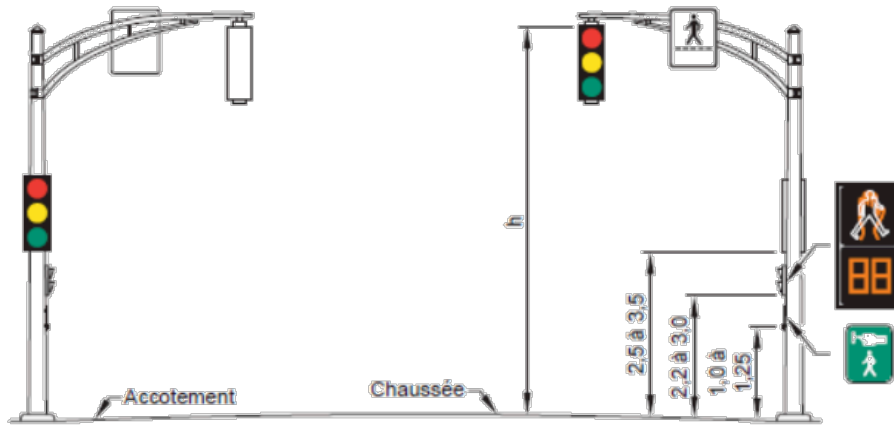
-Ajouter un stationnement temporaire (débarcadère), pour permettre de déposer les enfants le matin (en provenance du nord ou de l'est) et de les reprendre le soir

Feux de circulation



Association
des propriétaires
et résidents de
L'île-des-Sœurs

La problématique des feux de circulation:



Les habitants de L'île-des-Sœurs ont toujours voulu conserver le caractère champêtre de l'île et se sont systématiquement opposés à la mise en place de feux de circulation, encore récemment pour les accès au pont Champlain.

- Les feux sont remplacés par la piste multifonctionnelle des 2 côtés du boul. de l'île-des-Sœurs et par le passage souterrain

La circulation des piétons



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

La problématique de la rue Berlioz



Passages piétons sur la rue Berlioz



Points de vue	Éléments	Risques potentiels			
		Élevés	Modérés	Faibles	
Structure physique	Largeur de la surface pavée (m)	Durée de la traversée	Plus de 14 m	Entre 14 m et 8 m	Moins de 8 m
	Distance de visibilité à l'arrêt (m)	Vision restreinte pour le conducteur	Inférieure à la norme	Adéquate	Supérieure à la norme
	Visibilité à la traversée (m)	Vision restreinte pour l'enfant	Obstruée	Adéquate	Dégagée
	Dispositif de régulation à la traversée	Conflits véhicules — piétons ou cyclistes	Autres cas	Arrêts au minimum sur l'axe traversé ou feux de circulation	Feux pour piétons ou cyclistes
	Signalisation à la traversée	Mauvaise gestion de la circulation	Aucune	Incomplète	Présente et conforme à la norme
Circulation routière	Vocation de la route traversée	Circulation conflictuelle	Artère	Collectrice	Locale
	Débit d'heure de pointe (véhicules/heure)	Volumes de circulation élevés	Plus de 500 v/h	De 500 v/h à 300 v/h	Moins de 300 v/h
	Circulation de véhicules lourds en transit	Conflits véhicules lourds — piétons ou cyclistes	Oui		Non
	Présence d'arrêts d'autobus	Obstruction visuelle	Oui		Non
	Vitesse pratiquée (km/h)	Vitesse élevée	Plus de 50 km/h	De 50 km/h à 30 km/h	Moins de 30 km/h
	Respect de la signalisation	Mauvaise compréhension des consignes à suivre	Peu respectée		Très respectée
	Historique des accidents à la traversée	Conflits Véhicules — piétons ou cyclistes	A partir de un accident corporel	Accidents avec dommages matériels seulement	Aucun accident
Brigadier scolaire adulte	Conflits Véhicules — piétons ou	Non		Oui	

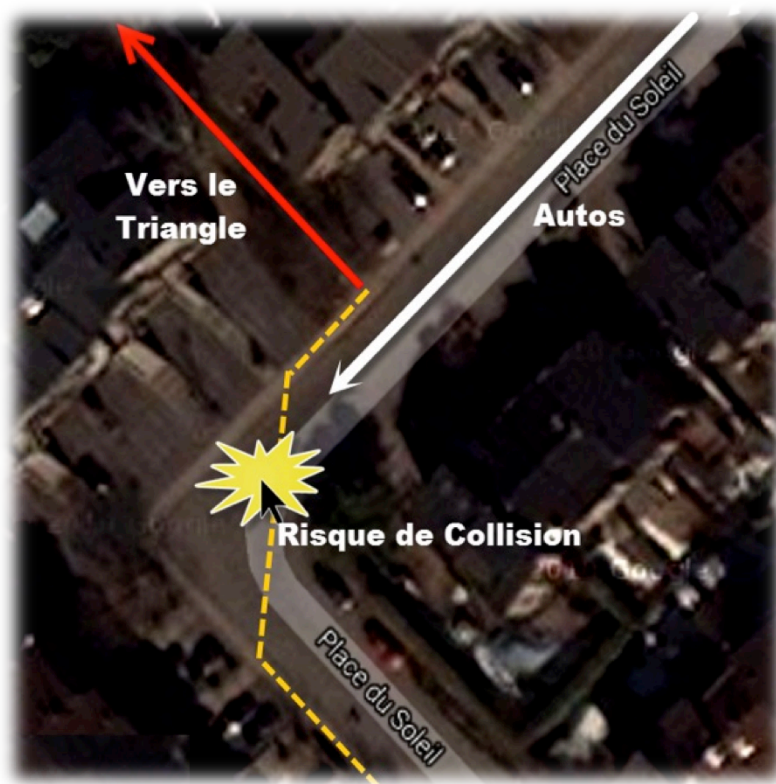
Passages sur la rue Berlioz

- Selon les critères de *Redécouvrir le chemin de l'école*, ces passages sont à risque élevé en raison de:

- Débit véhiculaire > 500 / heure
- Largeur de la rue > 14 m
- Présence d'arrêts autobus
- Visibilité obstruée aux traverses

La circulation des piétons

La rue Place du Soleil



Risque d'accident et d'incident

- Les piétons coupent les coins en traversant sur la chaussée
- L'APRIDS recommande l'installation d'un dos-d'âne



Faiblesse de l'éclairage public



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Sœurs



Éclairage public = Sécurité

- Le carrefour giratoire est **très insuffisamment éclairé**, ce qui augmente le risque d'accident à proximité d'une école
- **Aucun éclairage public** le long des pistes cyclables sur le boul. de L'Île-des-Sœurs ainsi que sur le boul. René-Lévesque

Les points non abordés du rapport



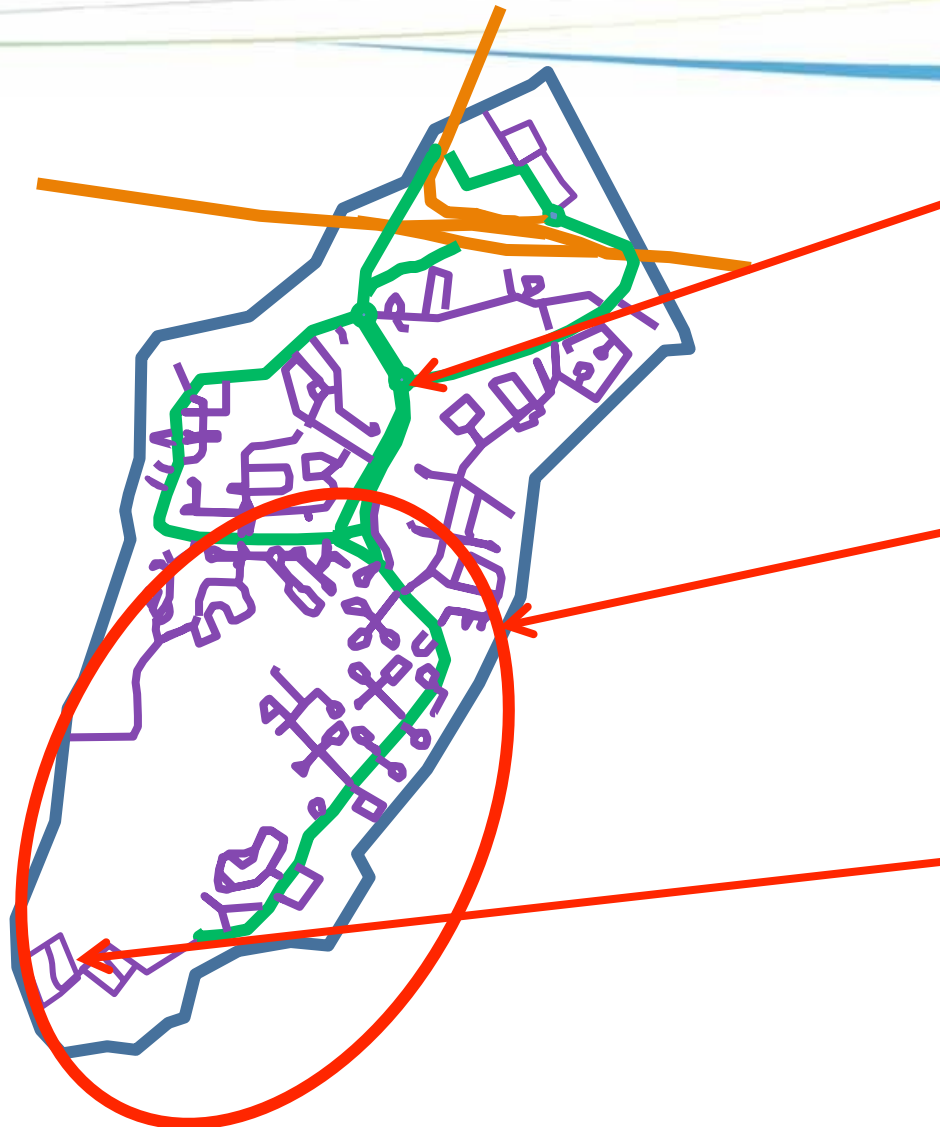
Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

- L'impact de la position de l'école sur le milieu
 - La circulation automobile
 - Les événements spéciaux
 - L'impact sonore

La circulation automobile



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Sœurs



Le giratoire est le point de convergence de toute la circulation des fractions sud et centre de l'île

- Toute la partie sud de l'île est un cul de sac, dont la seule issue est le boulevard de l'Île-des-Sœurs
- Projet Symphonia en cours, pour plus de 1 200 logements

La circulation automobile



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

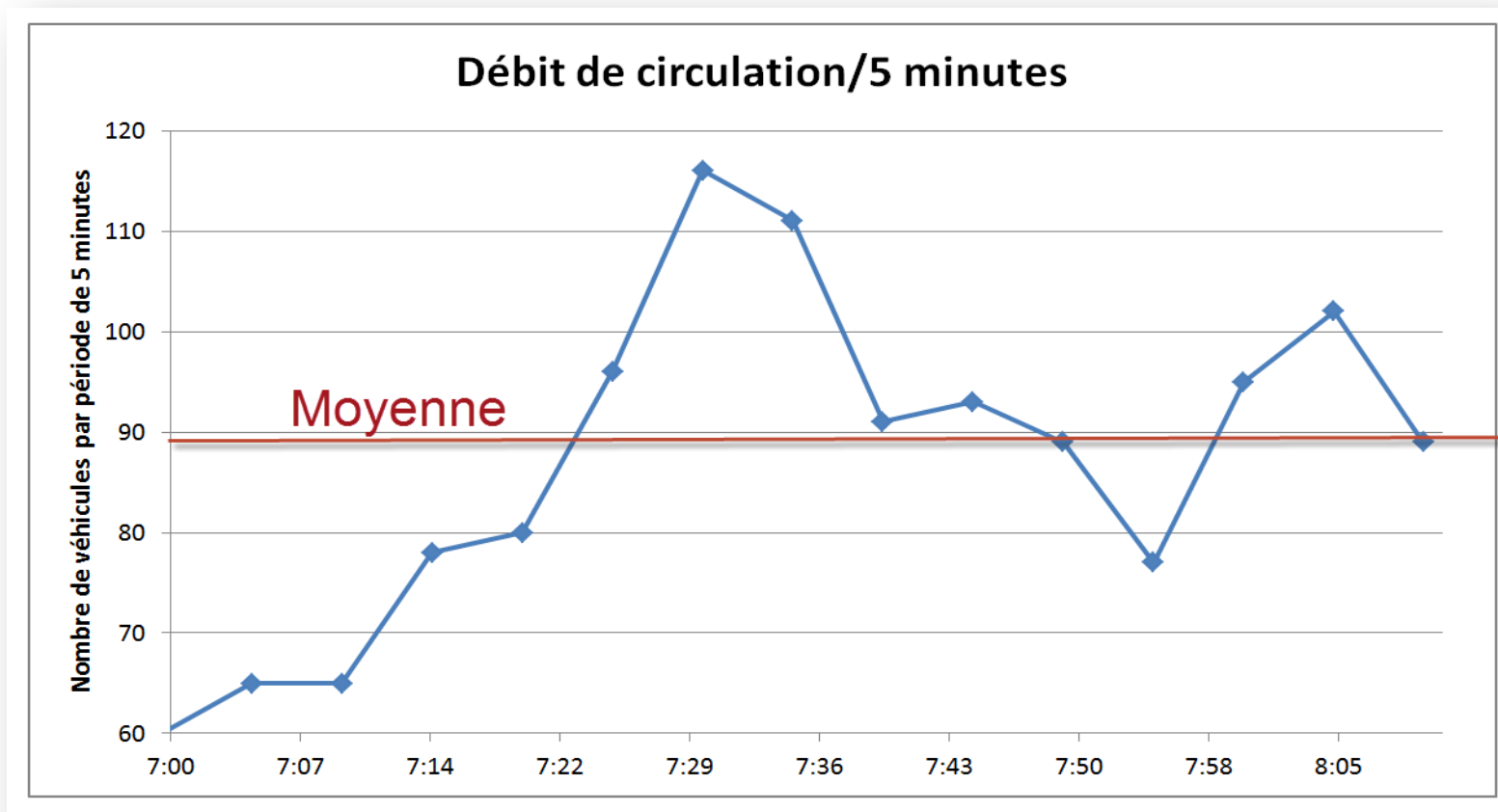


Une photo qui vaut **1 000 maux** aux automobilistes tous les matins ...

La circulation automobile



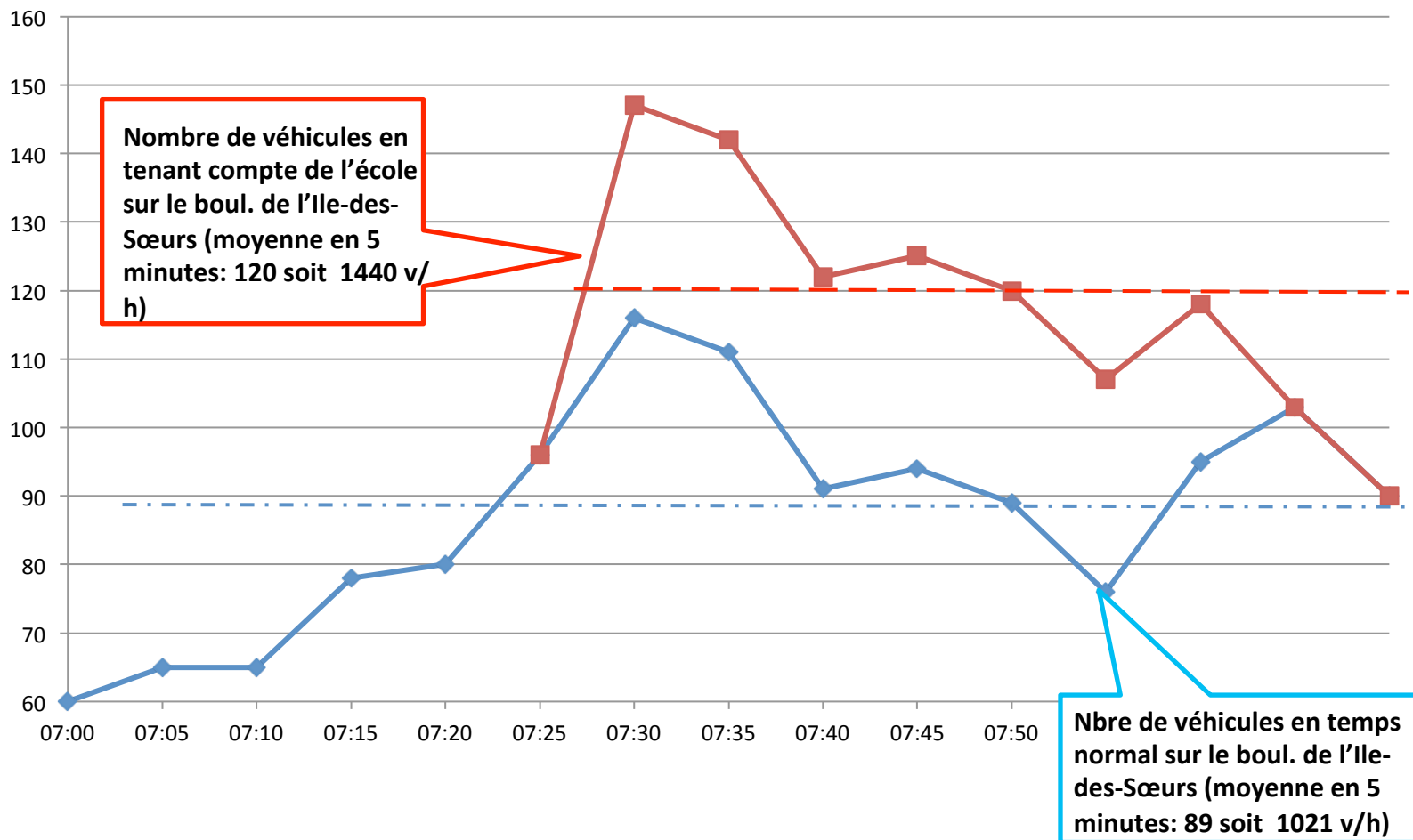
Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs



La demande incluant l'école



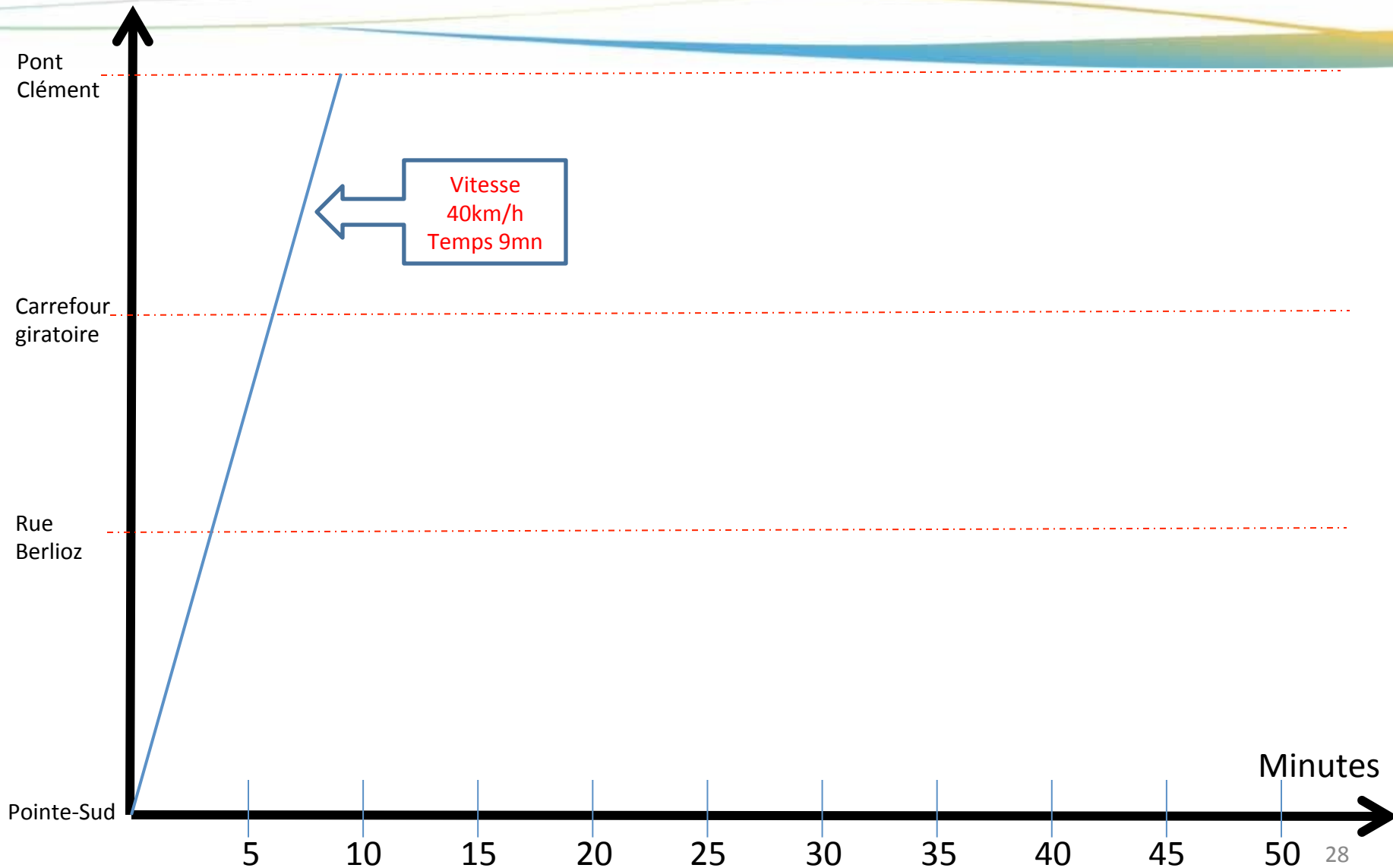
Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Sœurs



La circulation automobile



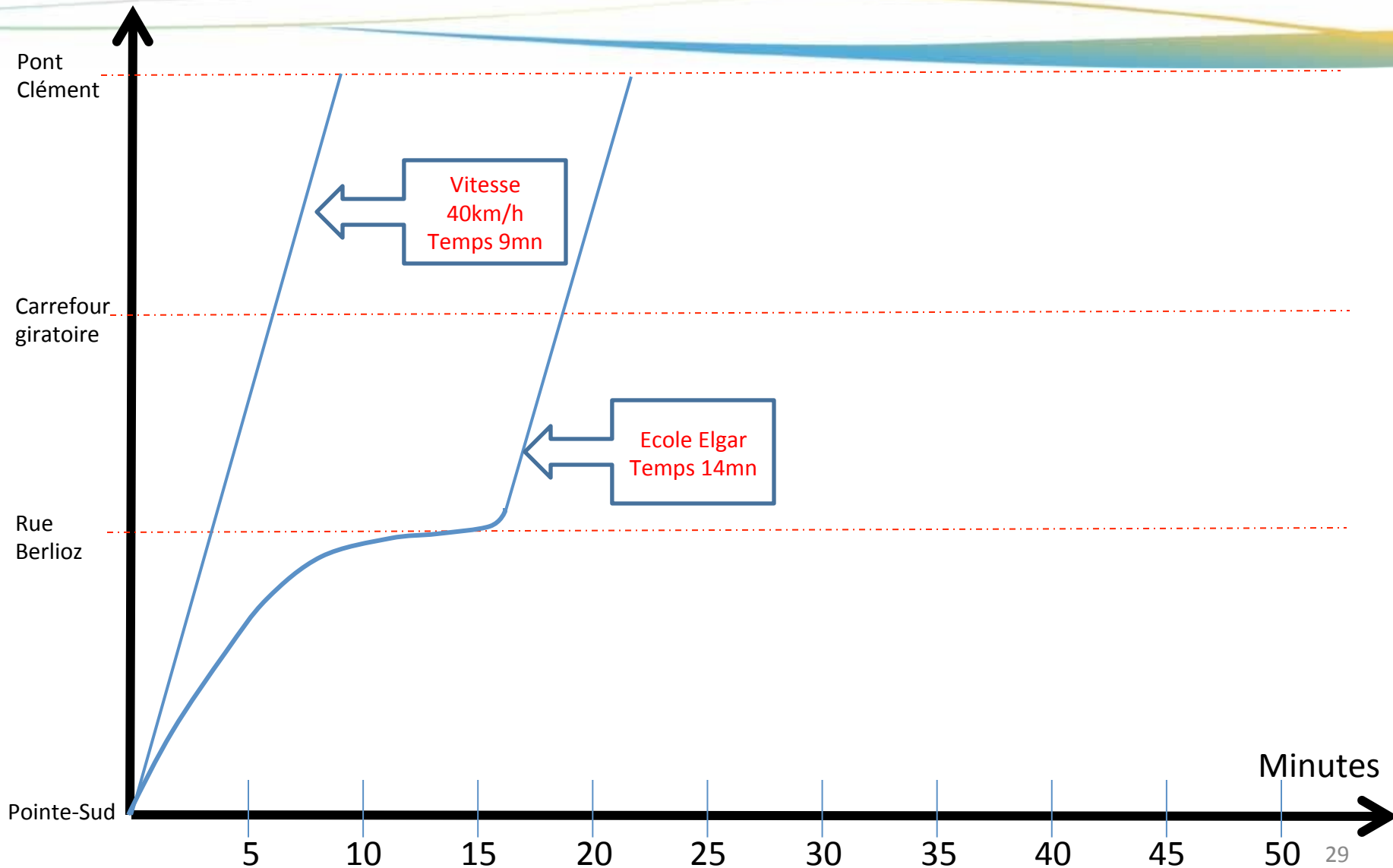
Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs



La circulation automobile



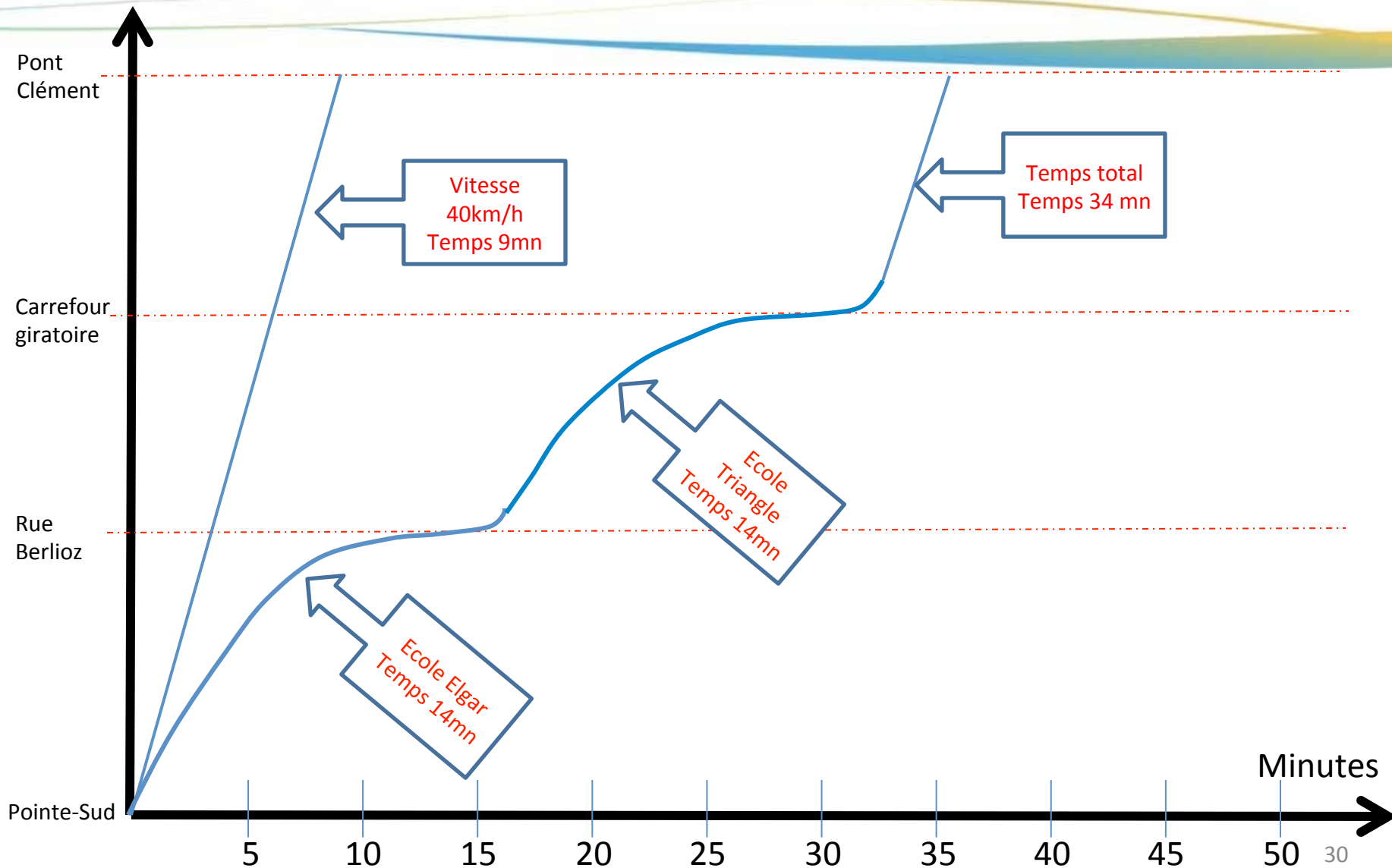
Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs



La circulation automobile



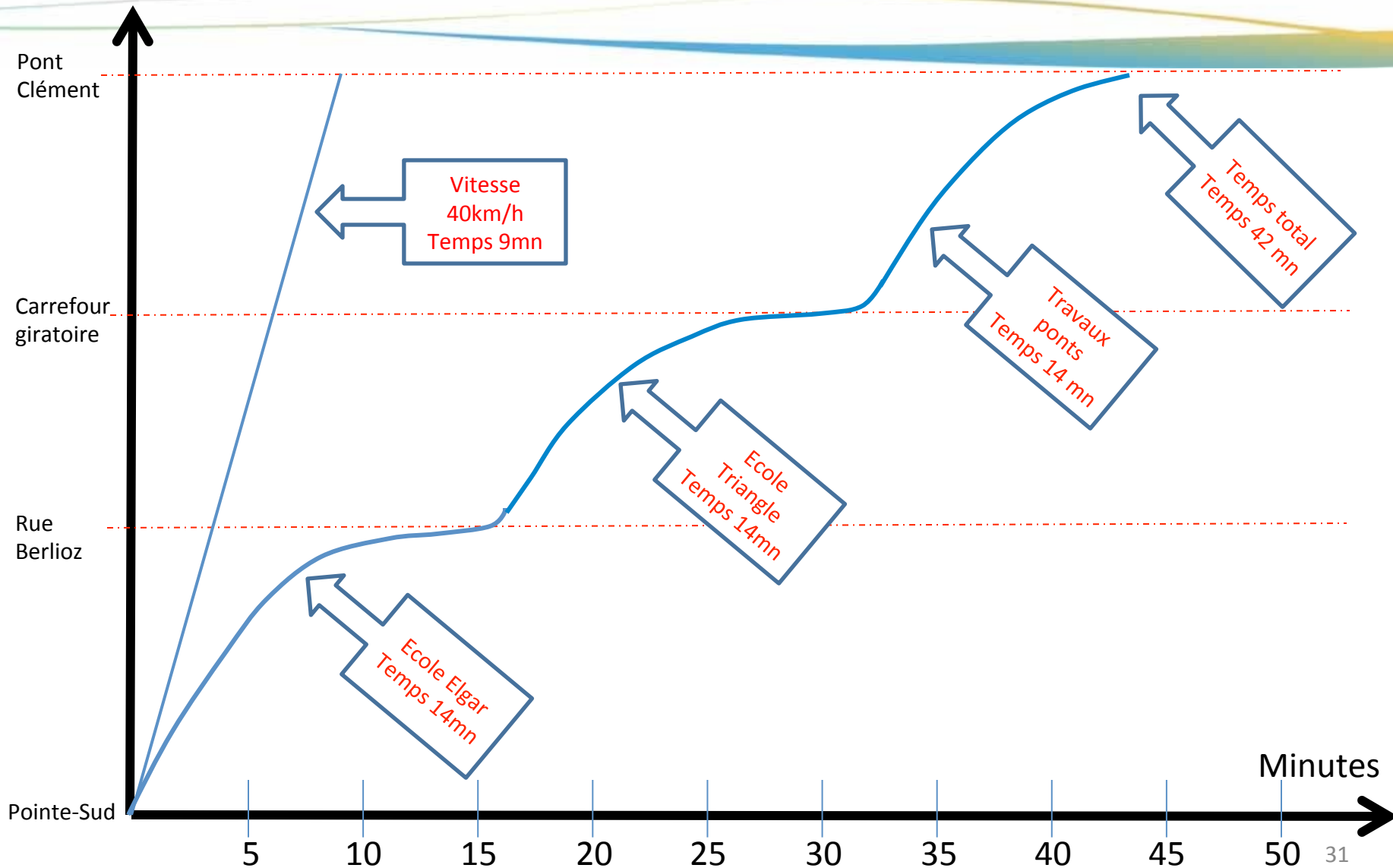
Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs



La circulation automobile



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs



Minutes

La circulation automobile



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

La rue Place-du-Soleil



- Le long trajet vers les débarcadères officiels suggère que la rue Place du Soleil pourrait effectivement **devenir un 2^{ème} débarcadère**
- Il faut introduire une signalisation **empêchant l'accès automobile**, à partir de la rue Berlioz, par des non-résidents tôt le matin (de 7h à 9 h) et en fin d'après-midi (de 16 h à 18 h).
- Cette mesure **augmentera la sécurité des écoliers marcheurs**, puisqu'elle évitera la congestion à l'abord du passage piétonnier.

L'impact sonore



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs



La disposition des locaux par rapport aux habitations favorise le phénomène de résonance.

Un parc est un lieu privilégié pour le repos, et permet d'échapper aux bruits de la ville.

L'impact sonore



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

- Le parc de La Fontaine est une zone tampon entre les voies de circulation et les habitations qui réduit les nuisances dues au bruit
- L'expérience du 12 juin 2013 à Outremont laisse à penser qu'un système de son est utilisé et génère dans l'environnement des bruits excessifs faisant l'objet de plaintes
- Est-ce que la Commission scolaire peut s'engager à ne mettre aucun haut-parleur en place dans la cour de l'école?

Conclusion



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

- Les besoins d'une nouvelle école sont réels
- La position proposée est structurante pour l'avenir de l'île:
 - Soit on met en œuvre toutes les infrastructures nécessaires à la sécurité de 450 enfants et la cohabitation de 25,000 résidents
 - Soit on prend le temps de revoir le plan d'urbanisme afin de tenir compte de tous les paramètres .



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

Part de déplacement en automobile



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

Zone	Distance (m)	Enfants	Approche Cima+		Approche «APRIDS»	
			%	Nombre	%	Nombre
1		72	-	36	-	36
2	385	95	17 %	16	20 %	19
3	580	136	17 %	23	30 %	41
4	500	72	17 %	12	30 %	22
5	525	76	17 %	13	30 %	23
Total		451		100		141

Nombre de places aux débarcadères



- Hypothèses APRIDS :
 - Nombre de véhicules =141,
 - Temps moyen du stationnement = 7 minutes (enquête auprès des utilisateurs),
 - Les parents n'étaient pas l'arrivée sur 30 minutes, mais concentrent plutôt sur les derniers instants,
 - Conclusion: $(141 \times 7) / 30 = 33 \times 1.3 = 41$
Soit 41 cases au lieu de 17